

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DE DIRECTION DU CD 76 DU 18/06/2026

Présents :

Jean-Luc Arcade, Nathalie Ballandonne, Eric Broussin, Richard Coroyer, Isabelle Delafontaine, Brigitte Delavigne, Olivier Dermit, Alizée Goblot, Régis Guedot, Jerome Hepineuze, Stéphanie Lacariat, Nathalie Lecointe, Domitille Leparmentier, Edouard Lieury, Thierry Néel, Benoit Taurin.

Excusés:

Serge Barthe, Sarah Branilovic, Thomas Caron, Thierry Fauvel, Anne Gambet, Sandrine Jovin, Catherine Leroy, Frederic Lesage, Vincent Mangeon, Sophie Pigeon, Julien Reverand.

Invités : Maëlle Croizé, Jimmy Bergeot

La séance s'est tenue en présentiel à Saint Arnoult de 18h à 20h30.

Ordre du jour :

1. *Accueil de la Présidente*
2. *Programme « Jeu Santé et Match » invités Mr Lecrosnier et Mme Starcevic*
3. *Point sur les licences*
4. *AG du 14/11/2026*
5. *Validation du calendrier sportif 2026-2027*
6. *Validation des produits de gestion du comité*
7. *Bilan Projet sportif 2026 et présentation du projet sportif 2027*
8. *Indemnités kilométriques*
9. *Questions diverses*

1. Accueil de la Présidente

Nathalie Ballandonne ouvre la séance en remerciant chaleureusement Stéphanie pour son accueil ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

Elle remercie également Thierry Néel, présent à cette réunion, qui assurera, la responsabilité du tennis féminin jusqu'à la fin de la mandature.

Enfin, Nathalie présente M. Lecrosnier et Mme Starcevic, invités à participer à ce Comité Directeur afin de présenter le dispositif « Jeu, Santé et Match ».

2. Programme « Jeu Santé et Match » invités Mr Philippe Lecrosnier et Mme Alexandra Starcevic

Philippe et Alexandra présentent le programme « Jeu, Santé et Match », destiné aux femmes atteintes d'un cancer du sein.

Ce dispositif quasiment gratuit pour les bénéficiaires propose un programme de 4 h 30 d'activité physique adaptée par semaine pendant 30 semaines. (Pendant toute la durée du traitement et jusque 6 mois après.)

À ce jour, cinq clubs du département sont engagés dans ce dispositif :

- Mont-Saint-Aignan,
- Grand-Quevilly,
- Petit Caux Varengeville,
- Le HAC,
- Entente Plateau Est.

D'autres clubs devraient prochainement rejoindre le programme, notamment du département 27.

Le budget annuel du dispositif par club est d'environ 15 000 €. Les clubs partenaires bénéficient de financements spécifiques et de sponsors permettant d'assurer la gratuité de l'accompagnement. Une partie est prise en charge par les fonds propres des clubs.

Les intervenants rappellent que le tennis fait partie, avec l'aviron, des activités physiques particulièrement recommandées dans le cadre de la prise en charge du cancer du sein.

Les bénéfices du programme sont nombreux :

- Sur le plan psychologique : diminution du stress et de l'anxiété, amélioration de la qualité de vie pendant la maladie, réappropriation du corps après une chirurgie, regain de confiance en soi et meilleure observance des traitements.
- Sur le plan physique : réduction de la fatigue, amélioration du sommeil, limitation de certains effets secondaires des traitements, meilleure gestion de la douleur, prévention ou diminution des séquelles telles que le lymphœdème (« gros bras »), renforcement musculaire, amélioration de la souplesse et limitation de la prise de poids.

Les intervenants soulignent également que la pratique régulière d'une activité physique contribue à réduire significativement le risque de récurrence du cancer du sein. (40% de moins de risque récurrence).

À l'issue de cette présentation, une réflexion est engagée sur l'utilisation des fonds collectés lors des manifestations Octobre Rose organisées par les clubs. Jusqu'à présent, le Comité Départemental reversait 100 % au Centre Becquerel. (10 000 € cette année).

Les représentants de Jeu, Santé et Match proposent qu'une partie de cette somme soit désormais consacrée à l'accompagnement des femmes ayant terminé leur programme d'activité physique adaptée, afin de leur permettre de poursuivre la pratique du tennis dans le club de leur choix au sein du département.

Après échanges, le Codir propose de répartir les fonds de la manière suivante :

- 50 % de la somme collectée seront maintenus au profit du Centre Becquerel ;
- 50 % seront destinés à financer la poursuite de la pratique du tennis pendant une saison pour les personnes ayant bénéficié du sport sur ordonnance pour un cancer du sein dans un club de tennis affilié au CD76.

Cette proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

Afin de définir les modalités de cette nouvelle aide, Nathalie B. annonce qu'elle va mettre en place d'un groupe de travail. Celui-ci aura pour mission d'étudier les conditions d'attribution, les critères d'éligibilité ainsi que les modalités pratiques de mise en œuvre de ce dispositif.

Il est précisé que cette aide ne sera pas réservée aux seules participantes du programme « Jeu, Santé et Match ». Les femmes atteintes d'un cancer du sein pratiquant le tennis santé dans d'autres clubs du département pourront également en bénéficier. L'objectif du Comité Départemental est d'accompagner l'ensemble des femmes concernées, quel que soit le dispositif par lequel elles ont été orientées vers la pratique du tennis.

Il est également convenu que, si la totalité de l'enveloppe financière dédiée à cette action n'est pas utilisée, le solde sera reversé au Centre Becquerel.

À titre d'exemple, Isabelle D. propose la mise en place d'un système de bon de prise en charge. Ce bon serait remis aux participantes à l'issue de leur programme et présenté au club dans lequel elles souhaitent s'inscrire. Le club bénéficierait alors d'une participation financière du Comité Départemental, financée par la cagnotte des Balles Roses, afin de faciliter la poursuite de leur pratique sportive.

3. Point sur les licences

Jean-Luc présente un point sur l'évolution des licences au sein du Comité Départemental.

Au 18/06/26 et de date à date par rapport à la saison précédente, le Comité Départemental de Seine-Maritime enregistre une progression de 2,99 % de ses licences, contre 5,50 % pour la Ligue.

Les effectifs s'établissent comme suit :

- Au 31 août 2025 : 22 544 licenciés ;
- Au 18 juin 2026 : 21 847 licenciés, soit un écart provisoire de - 697 licenciés.

Il est toutefois rappelé que la saison sportive se clôture au 31 août et que les effectifs devraient encore progresser durant la période estivale, permettant on l'espère de dépasser la saison 2025.

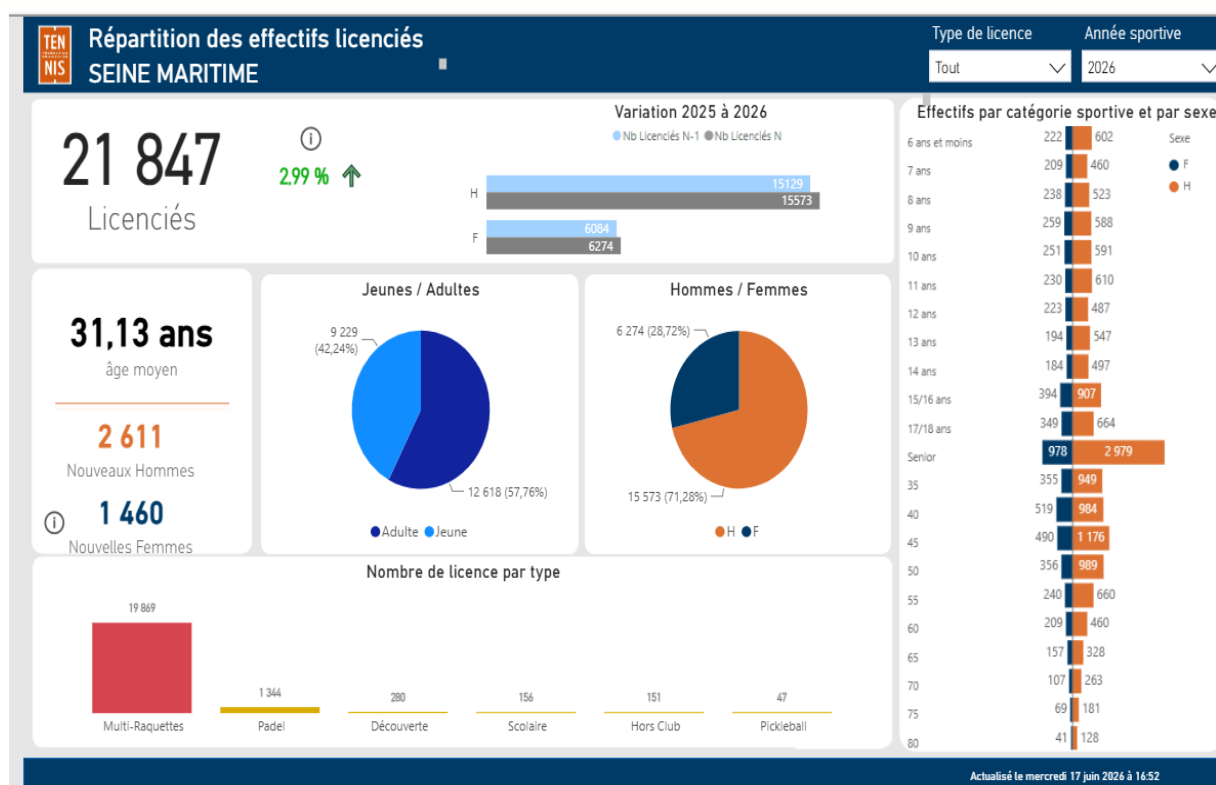
L'analyse par catégorie fait apparaître des situations contrastées :

- Jeunes : 10 231 licenciés en 2025 contre 9 229 en 2026, **soit une baisse de 1 002 licenciés.**
- Adultes : 12 313 licenciés en 2025 contre 12 618 en 2026, soit une hausse de 305 licenciés.

Le Comité constate ainsi que la diminution des effectifs concerne essentiellement les jeunes, tandis que le nombre de licenciés adultes poursuit sa progression.

Face à cette baisse du nombre de licenciés chez les jeunes, il est précisé que les Conseillers Sportifs Territoriaux (CST), en collaboration avec les Diplômés d'État (DE) des clubs, mettront en place des actions visant à enrayer cette diminution des effectifs.

Le projet Jeunes, élaboré dans cette perspective, sera présenté au point 7 de l'ordre du jour par Jimmy.



4. AG du 14/11/2026

La prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental se tiendra le samedi 14 novembre 2026 au Clos de la Vaupalière près de Rouen.

L'accueil des clubs est prévu à partir de 14 h 30, pour un début de l'Assemblée Générale à 15 h 30.

À l'issue de l'Assemblée Générale, les participants sont conviés à un dîner organisé à 20 h 00 à La Grange, située sur le site du Clos de la Vaupalière.

Le Comité Départemental espère une forte participation des clubs à ce rendez-vous annuel.

5. Validation du calendrier sportif 2026-2027

Éric présente le calendrier sportif de la saison 2026-2027.

Celui-ci a été élaboré à partir du calendrier des championnats de la Ligue, puis complété avec l'ensemble des animations organisées par le Comité Départemental. Sa construction a nécessité un important travail de coordination entre les différents responsables des commissions sportives, compte tenu du nombre conséquent de compétitions et d'animations proposées tout au long de la saison.

Au cours des échanges, Thierry Néel fait part de ses interrogations concernant le démarrage des championnats fixé au 13 septembre, estimant que cette date pourrait être tôt pour certains clubs.

En réponse, Éric précise que ce calendrier sera mis en œuvre à titre d'essai pour une saison. Un bilan sera réalisé à l'issue de celle-ci et, si nécessaire, des adaptations pourront être apportées.

À l'issue des échanges, le calendrier sportif 2026-2027 est adopté à l'unanimité des membres présents et va être mis à disposition des clubs.

6. Validation des produits de gestion du comité

Les produits de gestion du CD 76 pour la saison 2027, présentés ci-dessous, sont soumis au vote, après présentation et échanges, ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

PRODUITS DE GESTION
Tarifs FFT

	2026	2027
licence multi-raquettes 0-6 ans	13,00 €	13,00 €
licence multi-raquettes 7-18 ans	23,00 €	23,00 €
licence multi-raquettes adulte	33,00 €	33,00 €
licence padel 7-18 ans	22,00 €	22,00 €
licence padel adulte	26,00 €	26,00 €
licence beach tennis 7-18 ans	22,00 €	22,00 €
licence beach tennis adulte	26,00 €	26,00 €
licence "D" Découverte	4,00 €	4,00 €
licence "S" Périscolaire	4,00 €	4,00 €
licence "W" Web jeune	34,00 €	36,00 €
licence "W" Web Adulte	49,00 €	51,00 €
cotisation statutaire	37,00 €	37,00 €
Droit d'inscription structures habilitées	37,00 €	37,00 €
abonnement tennis infos	10,00 €	10,00 €
cotisation sections tennis entreprise	27,00 €	28,00 €
tournoi interne du club	31,00 €	32,00 €
TMC Adultes	31,00 €	32,00 €
Beach Tennis	31,00 €	32,00 €
Pickleball -	31,00 €	32,00 €
Tennis fauteuil	29,00 €	32,00 €

Tarifs Padel

	2026	2027
P25	31,00 €	32,00 €
P50		37,00 €
P100	40,00 €	42,00 €
P250	50,00 €	52,00 €
P500 - P1000 - P1500 - P2000	60,00 €	62,00 €
Tournoi interne	21,00 €	32,00 €

Tarifs Ligue de Normandie

	2026	2027
Equipes Seniors Hiver et Printemps	70,00 €	70,00 €
Equipes Seniors + Hiver	70,00 €	70,00 €
Equipes Tennis Entreprise	26,00 €	26,00 €
Equipes Championnat de France U12 ans	18,00 €	18,00 €
Equipes Championnat de France U14 ans	18,00 €	18,00 €
Equipes Jeunes 11 ans et +	18,00 €	18,00 €
Equipe Padel adulte	40,00 €	52,00 €
Equipe Padel jeune	20,00 €	20,00 €
Equipe Pickleball adulte		52,00 €
Equipe Pickleball enfant		20,00 €
Individuels catégorie Seniors : Adultes	18,00 €	20,00 €
Individuels catégorie Seniors : Jeunes	12,00 €	14,00 €
Individuels catégorie Seniors +	18,00 €	20,00 €
Individuels catégorie jeunes + 11 ans	10,00 €	12,00 €
Individuels Padel adulte (par paire)	40,00 €	50,00 €
Individuels Padel jeune (par paire)	20,00 €	20,00 €
Individuels Padel Entreprise (par paire)		40,00 €
Tennis Fauteuil		20,00 €

Tarifs 2026 adoptés par le comité directeur de Ligue du 13 juin

Tarifs Comité Départemental

	2026	2027
Equipes Coupes de France TE	15,00 €	15,00 €
Equipes 100 (Dames)	40,00 €	40,00 €
Equipes 115	90,00 €	90,00 €
Equipes 120	90,00 €	90,00 €
Equipes 125	90,00 €	90,00 €
Equipes 130	40,00 €	40,00 €
Doubles mixtes seniors +	20,00 €	20,00 €
Equipes Galaxie	15,00 €	15,00 €
Individuels jeunes plateaux 8/9/10/11 ans	libre	libre
tournoi et champ Padel CD76 : tarif pour 1 paire	40,00 €	50,00 €
Equipes tennis adapté	20,00 €	20,00 €
Raquettes FFT	20,00 €	20,00 €
Raquettes ados	20,00 €	20,00 €
raquettes LNT	20,00 €	20,00 €
Champ Double dames seniors	20,00 €	20,00 €
TMC Double mixtes	20,00 €	20,00 €
TMC Dames Simple	20,00 €	20,00 €
Interclubs Padel	-	52,00 €
Padel entreprise par paire	-	30,00 €
Individuel Pickelball (par paire)	-	30,00 €

7. Bilan Projet sportif 2026 et présentation du projet sportif 2027

Jimmy B., présente le bilan 2026 et le projet sportif U10 Seine-Maritime 2027, structurant l'ensemble de la politique de développement des jeunes joueurs de 5 à 10 ans.

7.1 Objectifs du projet

Le projet poursuit trois objectifs principaux :

- Former qualitativement les enfants de 5 à 10 ans vers les niveaux national, interrégional et régional ;
- Permettre à chaque enfant de disputer un match officiel adapté à son niveau ;
- Faire évoluer l'offre des écoles de tennis afin d'améliorer la fidélisation des jeunes licenciés.

7.2 Indicateurs de suivi

Les indicateurs de performance montrent une progression attendue sur plusieurs axes, notamment :

- La participation des jeunes aux matchs officiels
- L'augmentation du volume de rencontres réalisées
- La fidélisation des licenciés U10, avec un objectif porté à plus de 50 % à moyen terme.

7.3 Résultats sportifs

Les résultats départementaux sont globalement mitigés.

7.4 Organisation du projet et actions mises en place

Le projet repose sur une structuration des jeunes joueurs en plusieurs niveaux (cercles et priorités), permettant un suivi individualisé des joueurs à potentiel.

Plusieurs dispositifs sont déployés :

- Centres de matchs et centres d'apprentissage
- Plateaux et compétitions adaptées
- Circuits régionaux et animations fédérales
- Harmonisation des cahiers des charges et des subventions selon les territoires

Des actions complémentaires seront également mises en place :

- 2 séminaires enseignants et présidents de clubs début septembre (Stéphanie va mettre en place un groupe de travail début juillet pour l'organisation de ses deux journées.)
- RDV OGT et accompagnement des clubs
- Visites de clubs et formation des coaches juniors
- Interventions techniques et pédagogiques sur le terrain.
- Faire évoluer les offres des écoles de tennis de Seine Maritime en optimisant la Galaxie tennis.

Jimmy précise également qu'à compter de la saison 2027, le Comité Départemental n'organisera plus de plateaux rouges. En contrepartie, des centres de matchs rouges seront organisés chaque samedi par le CD 76 afin d'offrir aux jeunes joueurs une pratique régulière et adaptée à leur niveau.

7.5 Budget prévisionnel

Le budget 2027 est construit autour des principales actions suivantes :

- Organisation et suivi des compétitions jeunes
- Développement des centres de matchs
- Actions de formation et séminaires
- Accompagnement technique des clubs et enseignants.

Le budget global du projet est évalué à environ 16 000 € pour la saison 2027, en cohérence avec les actions de développement prévues.

7.6 Conclusion

Ce projet U10 2027 vise à renforcer la structuration de la filière jeune, à développer la pratique compétitive adaptée et à améliorer durablement la fidélisation des licenciés du département.

Cette projet est soumis au vote et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

8. Indemnités kilométriques

Le Comité Directeur examine la proposition relative aux indemnités kilométriques applicables aux déplacements effectués pour le compte du Comité Départemental.

Il est proposé de prolonger, jusqu'au 30 juin 2026, la mesure transitoire fixant le montant de l'indemnité kilométrique à 0,45 € par kilomètre.

À compter du 1er juillet 2026, le montant de l'indemnité kilométrique sera ramené à 0,40 € par kilomètre, afin de s'aligner sur le barème appliqué par la Ligue de Tennis de Normandie.

Cette proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

9. Questions diverses

Nathalie B. informe les membres du Comité Directeur de la mise en place d'une formation aux premiers secours destinée aux clubs du département.

Deux sessions seront organisées, l'une sur le secteur de Rouen et l'autre sur le secteur du Havre. Elles seront organisées par Guillaume Levavasseur, médecin de la Ligue de Tennis de Normandie.

Le coût de cette formation est fixé à 55 € par participant, à la charge des clubs.

Un mail sera prochainement adressé à l'ensemble des présidents de clubs afin de leur communiquer les modalités d'inscription. Les clubs pourront inscrire les membres de leur comité directeur, les enseignants ainsi que les membres de leur bureau des jeunes.

La présidente



Nathalie Ballandonne

Le secrétaire Général



Jean Luc ARCADE

. Validée par vote électronique le 13/07/2026